

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction régionale des Finances publiques de la Réunion
7 avenue André Malraux
CS 21015
97744 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le 2 novembre 2023

Décision portant nomination aux fonctions de conciliateur fiscal départemental et conciliateur fiscal adjoint

**L'administrateur de l'État du grade transitoire,
directeur régional des finances publiques de La Réunion**

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret en date du 3 octobre 2023 portant nomination de M. Ludovic ROBERT, administrateur de l'État du grade transitoire, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques de La Réunion ;

décide :

Article 1er : Sont désignés :

- Conciliateur fiscal départemental
M. Hamadi LASSOUED, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division du contrôle, du recouvrement et de la sécurité juridique ;
- Conciliateur adjoint
Mme VIRANAICKEN Audrey, inspectrice principale des finances publiques, à la division du contrôle, du recouvrement et de la sécurité juridique, responsable de la sécurité juridique ;

La présente décision annule et remplace la décision en date du 18 octobre 2023.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Saint-Denis, le 2 novembre 2023


Ludovic ROBERT